



Depuis 2012, plus de 350 personnes
ont bénéficié du dispositif
OASIS-Handicap.



Une enquête OETH réalisée en 2017 sur un panel
de 128 anciens stagiaires fait état d'un taux
d'insertion professionnelle réussie de 76%.



Plus d'informations :
<http://bit.ly/oasis-handicap>

**PRE-FORMATION
AUX METIERS
DU SOCIAL ET
MEDICO-SOCIAL
POUR LES
PERSONNES
EN SITUATION
DE HANDICAP**

**VOUS ÊTES
EN SITUATION
DE HANDICAP ?**



**ACCÉDEZ À DES
FORMATIONS DIPLÔMANTES
DU SECTEUR SOCIAL
ET MÉDICO-SOCIAL !**



AVEC LE DISPOSITIF OASIS HANDICAP,
**NOUS VOUS
ACCOMPAGNONS
POUR INTÉGRER**
UNE FORMATION DIPLÔMANTE

POUR PLUS D'INFORMATIONS

oeth
votre partenaire handicap

www.oeth.org

01 40 60 58 58

UNAFORIS
Union Nationale des Amateurs de Travailleur
et de Recherche en Intervention Sociale

www.unaforis.eu

01 53 34 14 74

Au travers d'actions de positionnement, de remise à niveau, de remobilisation, d'approche métiers et de pré qualification, **le dispositif OASIS-Handicap vous accompagne vers la consolidation et la validation des pré-requis nécessaires pour accéder à une formation diplômante ou qualifiante dans l'intervention sociale.**

LA PRE-FORMATION

► Accompagnement et formation théorique (210 heures)

- * Module 1 : Positionnement et évaluation des acquis (49 heures)
- * Module 2 : Les métiers éducatifs, sociaux, médico-sociaux (70 heures)
- * Module 3 : Accompagnement professionnel et recherche d'un contrat d'apprentissage (56 heures)
- * Module 4 : Techniques de recherche d'emploi et Accompagnement à l'insertion professionnelle (35 heures)

► Stages professionnels (210 heures)



► PHASE 1 - Accueil

Contact, assistance administrative, information collective, évaluation des pré-requis entretien individuel d'admission (septembre à novembre*)

► PHASE 2 - Positionnement et consolidation du projet professionnel

Bilan de positionnement spécifique et finalisation du projet / préparation aux sélections / stages en établissement (décembre à avril*)

► PHASE 3 - Accompagnement formation/insertion professionnelle

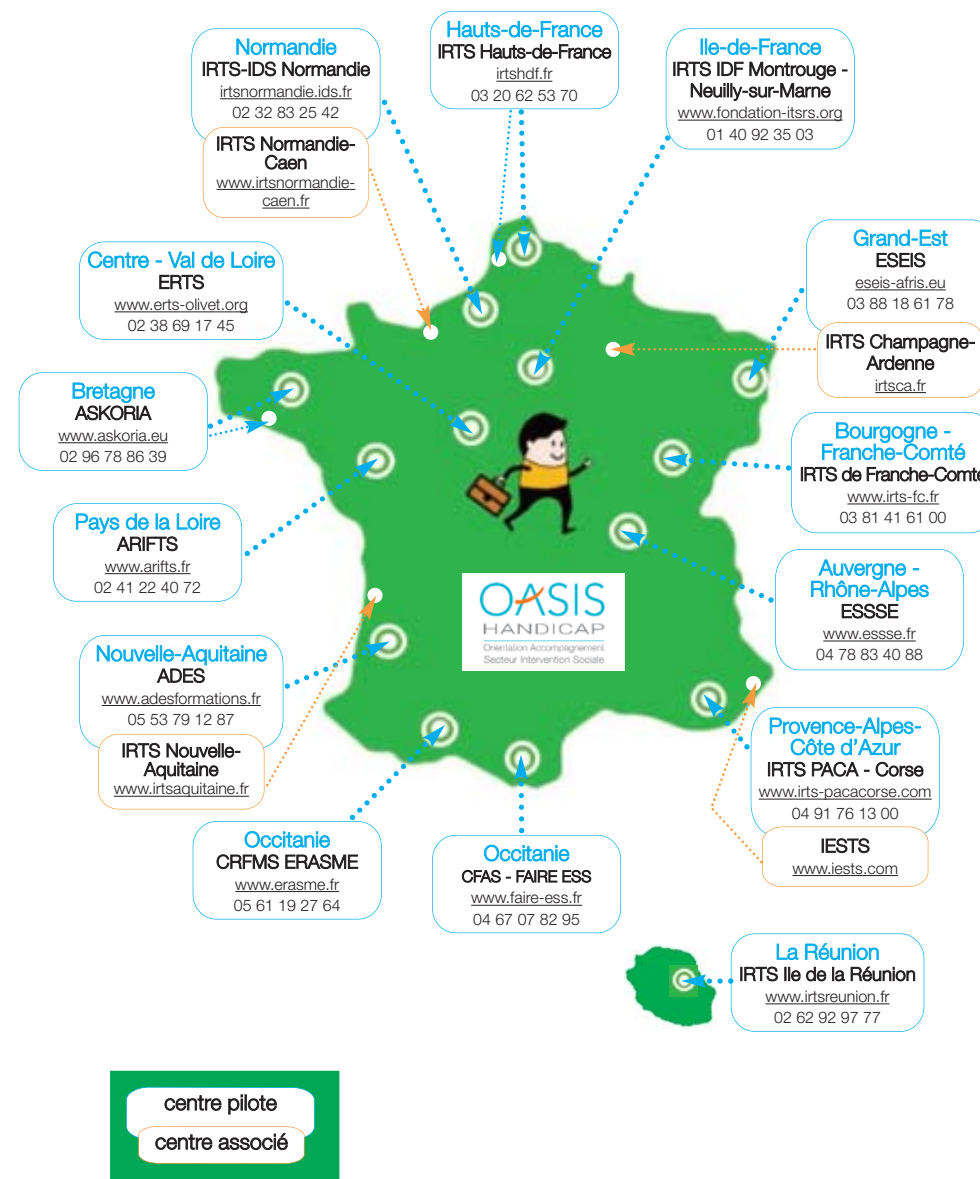
Exemples de formations visées

- **Niveau 3***
(ex niveau V - équivalent CAP)
 - AES (Accompagnant éducatif et social)
 - AF (Assistant familial)
 - MM/SN (Maîtresse de Maison / Surveillant de Nuit)
- **Niveau 4***
(ex niveau IV - équivalent BAC)
 - MA (Moniteur d'Atelier)
 - ME (Moniteur éducateur)
 - TISF (Technicien de l'intervention sociale et familiale)
- **Niveau 5***
(ex niveau III - équivalent BAC + 2)
 - BTS ESF (BTS en économie sociale et familiale)
 - BTS SP3S (BTS en service et prestation des secteurs sanitaires et social)
- **Niveau 6***
(ex niveau II - équivalent BAC + 3/4)
 - ASS (Assistant de service social)
 - CESF (Conseiller en économie sociale et familiale)
 - EJE (Educateur de jeunes enfants)
 - ES (Educateur spécialisé)
 - ETS (Educateur technique spécialisé)
 - CAFERUIS (Encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale)
- **Niveau 7***
(ex niveau I - équivalent BAC + 5)
 - CAFDES (Directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale)
 - DEIS (Ingénieur Social)

* Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles



20 SITES DE FORMATION PROPOSENT LE DISPOSITIF



N'hésitez pas à contacter le site de formation de votre région !